

Set de table Extra-blanc



Informations Produit :	35 x 45	40 x 50	30 x 40 Boite Distrib	30 x 40	30 x 40
Composition	100% papier blanc recyclé				
Grammage (g/m ² +/-4%) ISO536	45g/m ² +/-4%				
Nombre de plis	1				
Forme des bords	Festonnée				Droite
Dimensions du set (cm +/-3%)	33 x 43	38 x 48	29 x 39	29 x 39	29 x 39
Poids net d'un set (g +/-10%)	6,0	8,2	4,8	4,8	4,8
Epaisseur en µm	>90µm				

Caractéristiques matière:

Résistance à la traction à sec:	Caractéristiques non validées à ce jour
Résistance à la traction à l'humide:	
Coefficient d'absorption :	
Fluorescence à 360 mm :	

Info. Unité de Vente Consommateur :	35 x 45	40 x 50	30 x 40 Boite Distrib	30 x 40	30 x 40
Nombre de sets/Paquet	1000	1000	2000	1000	1000
Dimensions Paquet (cm)	33 x 43 x 9	38 x 48 x 9	29 x 39 x 18	29 x 39 x 9	29 x 39 x 9
Emballage:	Film PE anti-UV recyclable				
Traçabilité lot:	Date de production code opérateur sur une étiquette				
Poids UVC brut (g)	6,0	8,2	9,6	4,8	4,8

Palette :	35 x 45	40 x 50	30 x 40 Boite Distrib	30 x 40	30 x 40
Nombre de Paquets :	75	60	42	100	100
Paquets par Couche :	5	4	6	8	8
Couches par palette	15	15	7	12 plus 1x4	12 plus 1x4
Type de palette :	Palette Europe 80x120cm				
Hauteur de la palette (en cm):	145	145	140	130	130
Poids brut (en kg)	476	514	424	501	501

Gamme

	Référence	Gencod
set 33 x 43 bords festonnés par 1000	8441	3353890084412
set 38 x 48 bords festonnés par 1000	8442	3353890084429
set 28 x 38 bords festonnés par 1000	8443	3353890084429
set 28 x 38 bords festonnés par 2000	8439	3353890084399
set 30 x 40 bords droits par 1000	8444	3353890084443

Réglementation

Directive 2001/95 /CE relative à la sécurité générale des produits

Directive 85/374/CEE du 25/0/85 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux

Le règlement CE/109/2006 entré en vigueur le 1^{er} juin 2007 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) ainsi que les restrictions applicables à ces produits (notamment, les substances SHVC figurant sur la liste candidate mise à jour par l'ECHA et substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du règlement)

Le règlement CE 1272/2008 concernant la classification et l'étiquetage des produits chimiques

Le règlement (UE) 995/2010/CE et 607/2012 CE concernant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché

Le règlement CE 1935/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

La directive 94/62/CE et le décret 2007-1467 relatifs aux emballage et déchets d'emballage

XP Q 34-100 : papier tissue et produits tissue – articles transformés – caractéristiques techniques

Guide des bonnes pratiques pour la fabrication des papiers cartons et des articles transformés en papier et carton destinés au contact alimentaire (Club MCAS / CNRS-CNERNA)

Guide des bonnes pratiques de fabrication (articles d'hygiène à usage unique et sécurité du consommateur – Group'hygiène)